



mot du président

C'est la rentrée, déjà bien entamée par de nombreux clubs, ou en cours de déploiement pour d'autres...

Tous, licenciés et licenciés, sommes impatients de reprendre nos activités trop longtemps mises en sommeil indépendamment de notre volonté, mais dans le souci de combattre une épidémie qui aura mis à rude épreuve nos volontés. Bien malin et bien « sachant » celui ou celle qui saura nous dire, aujourd'hui, de quoi seront faites les prochaines semaines, l'éventail des possibilités allant du presque rien, jusqu'à des conséquences qui pourraient s'avérer dramatiques. Heureusement le pire n'est jamais sûr, et les forces sanitaires du pays, bien rodées au traitement de cette maladie, ont développé un savoir faire, des compétences leur permettant de regarder l'avenir un peu plus sereinement, avec des équipements plus adaptés, et la fixation de mesures prudentielles, mesures barrières qu'il faut bien répéter qu'il convient à tout un chacun de respecter, ne serait-ce que pour protéger les autres.



On n'évitera pas les inévitables « yaka faucon », « oui mais », etc. Soyons sérieux et raisonnables, même si ces contraintes nouvelles de vie sont pour le moins agaçantes à supporter et apparaissent quelquefois à notre pertinence être sujettes à critiques : ce n'est pas la panacée, mais c'est la conjugaison de tous ces efforts qui repoussera la maladie dans ses derniers retranchements.

Allons de l'avant en espérant qu'un, ou des vaccins véritables sésames ouvriront des voies d'espérance de retour à une certaine normalité.

Des protocoles et autres doctrines de reprises ont été diffusés et largement commentés, par notre journal, sur nos sites où vous pouvez les retrouver, sur les réseaux sociaux. Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes dans l'attente de nouvelles consignes de la part du Ministère des sports concernant, notamment, les comportements et attitudes à adopter dans le cadre des compétitions qui vont bientôt démarrer.

Pour l'instant, et en synthèse, dans nos salles le port du masque reste obligatoire, sauf pour les joueurs et les arbitres en action sur le terrain. Patience. Dans quelques jours la fédération pourrait diffuser un nouveau protocole, après une concertation qui est prévue avec tous les territoires en visio-conférence en principe en début de la semaine prochaine.

Les statistiques de renouvellement des licences laissent apparaître beaucoup d'espoirs avec, de date à date, un déficit limité par rapport à la saison passée, compte tenu du contexte. Qu'en sera-t-il des nouvelles adhésions élément de notre *turn over* ? Là est notre enjeu pour la saison.

Bon courage à tous, à nos dirigeants, arbitres, joueurs et techniciens pour relever le défi. Notre développement, qui connaissait une croissance ininterrompue depuis des dizaines d'années, va peut-être marquer le pas et c'est, localement, dans nos clubs que l'essentiel va se passer comme d'habitude. Soyez assurés du soutien, dans la mesure du possible, de nos comités, de la ligue et de la fédération, où les salariés et l'ensemble des dirigeants bénévoles que nous sommes sont issus des clubs – ou sont encore dans les clubs – donc conscients et attentifs aux difficultés que vous pourriez rencontrer.

C'est la rentrée et ce peut-être aussi la « sortie » pour ceux qui, à l'orée de la nouvelle mandature 2020 2024 qui nous mènera vers les JO de Paris, prendront du recul

sommaire

Éditorial

- le mot de rentrée du président p. 1

Hommage

- Disparition de Malik Hached p. 2

Informations administratives

- courrier de M^{me} la Ministre des Sports concernant les violences dans le sport p. 3
- courrier de M. le Président du CNOSF à l'attention des maires de France p. 4

formation

- les inscriptions pour la formation à finalité professionnelle de niveau IV sont toujours ouvertes p. 9



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

après de longues années de bons et loyaux services, pour aller « ailleurs » ou continuer leur bénévolat dans d'autres réseaux et d'autres formes, mais toujours au service de tous. Je suis de ceux-là, mais c'est une autre histoire dont nous parlerons plus tard. De nouvelles têtes vont apparaître dans le management de certains comités et de la ligue, passionnées elles-aussi par notre discipline au point d'apporter ce service aux clubs qui constitue, au fond, l'essentiel de nos engagements. Elles feront aussi bien et peut-être mieux que nous, puisque le changement c'est l'arrivée des bonnes volontés portées par des idées novatrices. Elles sont autant de garanties d'un nouvel élan pour notre handball francilien. Bonne saison à toutes et à tous.

Georges Potard
Président ligue Île-de-France

Hommage



Le handball sequano-dionysien et francilien est à nouveau durement touché.

C'est en effet avec une très grande tristesse que nous avons appris hier la disparition de Malik Hached, président émérite du HBC Gagny.

Bénévole engagé et homme dévoué, gabinien depuis toujours, Malik avait pris la présidence de son club de cœur en 1996. Il avait également œuvré à la tête de la COC de la ligue Île-de-France Est pendant plusieurs années.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses amis et aux handballeurs gabiens.



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
de la ministre

La Ministre

Paris, le 02 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Il y a 6 mois, le monde du sport s'est trouvé confronté à une série de témoignages dramatiques. Cette déflagration a brisé l'omerta qui sévissait depuis trop longtemps dans le monde du sport laissant isolées plusieurs victimes, parfois très jeunes.

La lutte contre toutes les formes de violence, y compris sexuelles, est un engagement central de mon mandat en tant que ministre déléguée chargée des Sports

Alors que fort heureusement la parole commence à se libérer, le monde sportif a désormais rendez-vous avec l'histoire. Pour ne plus rien laisser passer. Pour ne plus laisser une victime seule. Pour tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité et favoriser l'épanouissement de toutes celles et ceux qui rejoindront nos clubs en métropole et en outre-mer à la rentrée. Et nous souhaitons qu'ils soient nombreux et en confiance.

Pour accompagner les dirigeants, les éducateurs, les bénévoles et les familles, j'ai souhaité un plan de prévention co-construit avec le mouvement sportif, les collectivités locales, les associations de prévention et d'aide aux victimes, les services territoriaux du ministère et les branches professionnelles que je remercie chaleureusement pour leur participation active.

A travers le kit de sensibilisation que je vous adresse aujourd'hui, je formule le vœu que dès cette rentrée 2020 nous manifestations notre mobilisation commune pour une vigilance bienveillante, afin que tous les pratiquants et leurs familles se sentent en sécurité lorsqu'ils pratiquent un sport ou nous confient leurs enfants.

Vous pouvez télécharger ce kit dématérialisé sur notre site <http://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/>

Je sais mieux que personne l'engagement des dirigeants, des éducateurs et des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans les clubs. Les supports du kit que nous mettons à votre disposition valorisent l'engagement des clubs en faveur du respect, de l'épanouissement, du partage, bref des valeurs que nous prônons tous pour un sport inclusif, éducatif et responsable.

Mon Ministère est pleinement mobilisé pour vous accompagner, traiter les alertes et signalements en lien avec les directions départementales et orienter les victimes vers des associations d'aide.

Je compte sur votre implication pour diffuser et afficher dans vos locaux et équipements sportifs, les documents mis à votre disposition. Ce sont les vôtres.

Désormais, vous le savez, nous sommes tous concernés.

Roxana MARACINEANU

Le kit dématérialisé comprend : 2 affiches (dont une à destination du jeune public), 1 flyer, 1 plaquette fiche pratique, 2 clips vidéo (Ministère Chargé des Sports et Conseil de l'Europe). Les visuels sont déclinables pour impression sur différents supports (kakémono, bâche).

95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13
Téléphone : 01 40 45 90 00



Le Président

Paris, le 2 septembre 2020

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Au nom du Comité National Olympique et Sportif Français, je tiens à vous adresser nos plus sincères félicitations républicaines pour votre élection lors du dernier scrutin municipal. Vous le savez, l'épidémie de COVID-19 a fortement perturbé le bon fonctionnement de notre pays. Le **secteur associatif sportif, qui constitue un pilier de la vie sociale et économique de nos communes, a été et reste particulièrement impacté par les conséquences de la crise sanitaire inédite que nous traversons** : annulation des galas, tournois et compétitions de fin de d'année, surcoûts liés à l'entretien et à l'achat de matériel pour le respect des règles d'hygiène, non-reprise de licences en raison de l'incertitude sanitaire et du contexte économique et social, incertitudes liées aux difficultés d'accès aux équipements et au domaine publics, etc.

En votre qualité de Maire, vous savez ce que les clubs sportifs associatifs apportent au quotidien aux populations qui vivent sur votre territoire. Les clubs animent, éduquent et forment. Bien sûr, ils jouent un rôle déterminant dans la préparation des futurs champion-ne-s de demain, celles et ceux qui auront notamment l'honneur de représenter la France lors des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques. Mais les clubs sont avant tout une école de la vie. Présents sur tous les territoires de la République, ils sont des vecteurs essentiels de lien social. Leur survie, alors que l'épidémie de COVID-19 nous a rappelé l'importance primordiale de pratiquer une activité physique régulière, doit être une priorité de l'action conjuguée du mouvement sportif et des pouvoirs publics dans les prochains mois.

Aux côtés de ses 107 fédérations sportives membres et agissant en tant que représentant légal du mouvement sportif français, le CNOSF s'est fortement mobilisé pour **accompagner et soutenir les 180 000 associations sportives fédérées**, particulièrement dans la période cruciale de rentrée et la reprise des activités sportives qui se prépare. Après un important travail d'écoute, de recensement et d'analyse, nous avons mis sur pieds **un plan global de soutien aux clubs et aux fédérations sportives**, qui s'articule autour des quatre dispositifs suivants :

- **Le dispositif national de mécénat « Soutiens ton club »** : développé avec la Fondation du Sport Français, le CNOSF, le Comité Paralympique Sportif Français, avec le concours du Ministère des Sports et soutenu par des associations de collectivités et d'élus, dont l'Association des Maires de France et France urbaine, il mobilise les dispositifs fiscaux du mécénat au profit des clubs sportifs fédérés pour les soutenir financièrement.
- **La campagne de communication grand public « Esprit Club »** propose un message simple pour encourager les Français à reprendre une activité physique et sportive au sein d'un club fédéré à la rentrée de septembre. Elle se compose de supports de différents formats facilement

adaptables que vous pourrez reprendre et diffuser facilement en y ajoutant gratuitement le logo de votre collectivité.

- La plateforme digitale « **Mon Club près de chez moi** » : développée par le CNOSF avec la start-up BeSport, elle est un véritable « réseau social du sport », qui référence et cartographie gratuitement les clubs sportifs sur tout le territoire. Elle permet à chacun de trouver le club ou le sport correspondant le mieux à ses attentes et offre des contenus et services exclusifs.
- **La carte passerelle pour rapprocher l'école et les clubs** : permet aux écoliers de CM1 et CM2 de tester gratuitement différents sports à la rentrée scolaire, au sein des clubs partenaires de l'opération référencés sur la plateforme digitale « Mon Club près de chez moi ».

Vous le voyez, le mouvement sportif est plus que jamais mobilisé et uni pour se relever ensemble et plus fort de la crise. Mais cette action volontariste et engagée ne portera ses fruits que si elle est soutenue et appuyée par l'ensemble des acteurs qui partagent avec nous cet objectif. C'est la raison pour laquelle **nous comptons sur votre aide pour relayer et favoriser la mise en œuvre de ces différents dispositifs d'aide sur votre territoire** (cf. en annexe une présentation plus approfondie de chacun d'entre eux pour vous permettre de vous les approprier). Nous savons également pouvoir compter sur votre soutien pour **assurer aux associations sportives la visibilité et la stabilité dont elles ont grandement besoin pour la poursuite de leurs activités dans un contexte d'incertitudes et d'instabilités qui pourrait mettre à mal le lien social et la cohésion nationale.**

Sachant pouvoir compter sur votre concours pour soutenir au mieux les clubs et encourager le retour à la pratique sportive des Français, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes plus respectueuses et sportives salutations.



Denis Masegla

Annexe : présentation des dispositifs d'aide aux clubs sportifs fédérés dans le cadre du plan de soutien du Comité National Olympique et Sportif Français

● La plateforme « Soutiens ton club » de recueil de dons en ligne

Description : Soutiens ton club est une plateforme en ligne de dons spécialement dédiée aux clubs sportifs, toutes disciplines confondues, pour les aider à surmonter les difficultés financières liées à la crise du COVID-19.

Les dirigeant.e.s de clubs y inscrivent leurs structures afin de pouvoir recevoir des dons en ligne via une démarche simplifiée et sécurisée pour les différentes parties de la transaction. Grâce à la Fondation du Sport Français, qui est reconnue d'utilité publique et donc éligible aux dispositifs de mécénats, les dons donnent droit à une déduction d'impôt de 60% à 66%. Chaque donateur (particuliers ou entreprises) doit flécher son don sur un club de son choix et recevra un CERFA dématérialisé (reçu fiscal), attestant du don, par voie de mail. Ce dispositif s'accompagne également de la mise en place d'une caisse de solidarité : 10% de chaque don sont affectés à cette caisse qui bénéficiera aux clubs inscrits sur la plateforme mais qui n'auront pas trouvé de donateur.

Le montant minimal du don est fixé à 30 euros.

Plus de 4 800 clubs implantés dans toute la France se sont déjà enregistrés sur la plateforme et ont récolté un montant total de plus de 730 000 € de dons grâce à la plateforme « Soutiens ton club ».

Public cible :

- Les clubs sportifs constitués sous la forme d'une association affiliée à une fédération sportive agréée.
- Les centres de formation agréés des clubs sportifs professionnels quel que soit le statut de leur structure de rattachement.

Partenaires : Cette initiative est portée par la Fondation du Sport Français et bénéficie du soutien du Comité National Olympique et Sportif Français, du Comité Paralympique et Sportif Français, du Ministère des Sports, de l'Agence Nationale du Sport, de l'Association des Maires de France, de Régions de France, de l'Association des Départements de France, de France urbaine et de l'Association nationale des élus du sport. Elle bénéficie du mécénat de l'Equipe et de Décathlon.

Site internet : <https://www.soutienstonclub.fr/>

Lien pour inscrire son club : <https://www.soutienstonclub.fr/register-my-club>

Contact : contact-soutienstonclub@fondation-du-sport-francais.fr

● La campagne de communication « Esprit Club » pour inciter à la reprise du sport en club à la rentrée

Description : « Esprit Club » est une campagne de communication grand public initiée par le CNOSF pour la promotion du sport en club fédéré à la rentrée 2020. Via sa diversité de supports médiatiques (papiers et numériques), elle touche tous les publics pour les inciter non seulement à pratiquer une activité physique bénéfique pour la santé, mais aussi à partager les valeurs du sport à travers l'expérience en club.

Cette campagne est gratuitement mise à disposition des institutions et collectivités qui souhaitent en profiter pour faire la promotion de la reprise des activités sportives sur leur territoire. Elle est déclinable et adaptable facilement avec les logos des collectivités.

Public visé : Grand public.

Lien pour télécharger le kit de communication adaptable avec le logo de votre collectivité ainsi que le guide explicatif d'utilisation (guide de communication) :

<https://cloud.cnosf.fr/portal/s/012310007141209198662>

● **La plateforme digitale « Mon club près de chez moi » pour faciliter l'accès aux clubs**

Description : Mon club près de chez moi se veut un « réseau social du sport ». Cette plateforme en ligne gratuite répertorie et géolocalise les clubs sportifs sur tout le territoire, permettant ainsi à chacun de trouver le club qui lui correspond en fonction de ses critères (localisation, discipline, niveau, tarifs...). Elle facilite l'accès aux clubs en comptant plus de 145 000 associations sportives déjà inscrites. Elle permet aussi l'animation de communautés de supporters de clubs et l'organisation d'évènements ainsi que le partage de contenus en ligne.

Elle a été développée conjointement par le CNOSF et la start up Be Sport.

Public cible : Clubs et grand public

Site internet : <https://monclubpresdechezmoi.com/>

● **La Carte Passerelle pour permettre aux élèves de découvrir gratuitement un club à la rentrée**

Description : La carte passerelle est la possibilité pour les écoliers CM1 et CM2 détenteurs d'une licence à l'USEP ou à l'UGSEL de tester gratuitement différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Les clubs partenaires sont référencés comme tels sur la plateforme « Mon Club près de chez moi ». La carte passerelle établit un lien entre le sport scolaire et le sport en club en offrant aux jeunes l'opportunité d'essayer une ou plusieurs activités avant de s'engager.

Public cible : élèves de CM1 et de CM2

Partenaires : Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL).

Site internet : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8215-a-la-dcouverte-du-sport-avec-la-carte-passerelle-.html#:~:text=La%20Carte%20Passerelle%20est%20un,national%20olympique%20et%20sportif%20fran%C3%A7ais.>

Lien pour inscrire son club : <https://form.jotform.com/200641628481352>

● **Guides pratiques de reprise de l'activité sportive et de l'utilisation des équipements sportifs post-confinement**

Description : Réalisés par les fédérations sportives, l'ANDES, l'ANDIASS, l'INSEP, l'Agence nationale du Sport, le CNOSF et le CPSF, validés et diffusés par le Ministère des Sports, ces guides ont pour objectif de faire des recommandations sanitaires pour accompagner les sportifs amateurs, les sportifs de haut

niveau et sportifs professionnels dans la reprise des activités physiques et sportives dans toutes les phases de l'après-confinement. Ils sont également un outil d'aide précieux à la décision pour les gestionnaires d'installations sportives publiques ou privées.

Ils concernent tous les sports et se composent de :

- Guide de recommandations sanitaires à la reprise sportive
- Guide d'accompagnement des sportifs de haut niveau et professionnels
- Guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aqualudiques et espaces de baignade naturels

Public cible : Collectivités, gestionnaires d'équipements, clubs, pratiquants, sportifs de haut niveau et sportifs professionnels

Liens pour télécharger les guides :

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/guide-de-la-rentree-sportive>

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques>

DEVENEZ...

ÉDUCATEUR HANDBALL

titre professionnel niveau IV équivalent BPJEPS



Formation dispensée par des professionnels de l'activité handball (entraîneur professionnel, cadre technique fédéral, responsable de pôle...)

Formation

La ligue Île-de-France de handball organise la formation professionnelle d'Éducateur handball sur 12 mois.

Constitué de 3 blocs de compétences, ce diplôme permet d'exercer en autonomie l'encadrement des activités liées au handball contre rémunération. Il exerce son activité d'encadrement, de conception et de conduite de séances au sein des associations sportives, de collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires ou spécialisés, de CLSH, etc.

Contenu de la formation :

• Bloc 1 : Participer à la vie associative d'une structure de handball

- Animer un groupe en sécurité sur et en dehors du terrain
- Initier des projets structurants pour la structure
- Accompagner la formation des Juges-arbitres jeunes

• Bloc 2 : Mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales

- Conduire des cycles auprès de publics diversifiés au travers des pratiques du babyhand, du minihand, du handfit ou encore du hand'ensemble

• Bloc 3 : Mention Entraîneur territorial

- Entraîner, manager une équipe en compétition jusqu'au niveau régional

Modalités :

839 heures en alternance (370 h en centre, 49 h de FOAD, 8 h de tutorat, 7 h pour le positionnement, 6 h pour la certification & 406 h en pratique)

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Rythme de la formation en centre : lundi, mardi, jeudi tous les 15 j
- Une formation en entreprise, (à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation

Méthodes pédagogiques :

Durant la formation, la théorie est au service de la mise en pratique sur le terrain. Jeux, exercices individuels et collectifs, cas pratique, classe virtuelle.

Méthodes d'évaluation :

- Livret d'alternance avec le suivi du tuteur,
- Évaluation formative tout au long du cursus de formation
- Certification : les épreuves de certifications seront réalisées au fur et à mesure de la formation afin d'aboutir à l'obtention du titre en 2 mentions.

Pour quels métiers ?

- Agent de développement club
- Animateur tout public
- Entraîneur de niveau régional
- Éducateur sportif

Conditions d'entrée

- Plus de 16 ans
- Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Satisfaire aux épreuves de sélection

Nombre de places

- 16

Coût de la formation - financement

- 5396 €
- Formation éligible à l'apprentissage
- Formation habilitée au financement OPCO, collectivité territoriale, CPF, CEC, Pôle emploi, club...
- Financement personnel

Sélection

- épreuve écrite ; QCM portant sur l'activité handball ; entretien de motivation

Calendrier

	1 ^{re} phase de sélection	2 ^e phase de sélection
Fin inscription :	15 juin 2020	20 septembre 2020
Sélection :	1 ^{er} juillet 2020	1 ^{er} octobre 2020
Positionnement :	8 juillet 2020	15 octobre 2020
Début de formation :	9 novembre 2020	
Fin de formation :	8 novembre 2021	

Lieux de formation

- Maison du Handball, CDFAS d'Eaubonne, clubs franciliens

Inscription

- www.handball-idf.com/institut-de-formation



INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

ITFE

1 rue Daniel-Costantini
CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 75

5800000.formation@ffhandball.net

déclaration d'activité n° 11940992194

Coordonnateur pédagogique de la formation :

Béatrice Cosnard

5800000.bcosnard@ffhandball.net

www.handball-idf.com



ÉDUCATEUR HANDBALL

titre de formation professionnelle de niveau IV à 2 mentions
839 h (dont 406 h en MSP)

